



## Le Centre hospitalier Saint-Louis d'AX-LES-THERMES (Ariège) recrute pour les Unités de SSR

### Kinésithérapeute (s)

- Le centre de rééducation dispose de vastes plateaux techniques et d'équipements modernes pour la rééducation des patients. L'établissement est spécialisé dans le **traitement des affections orthopédiques et traumatologiques**.
- Les fonctions d'un kinésithérapeute comprennent la rééducation et la réadaptation des patients présentant essentiellement des dysfonctionnements locomoteurs après des interventions chirurgicales (prothèses de genou, de hanche, d'épaule), des amputations, des chirurgies de la colonne vertébrale et du genou. Certains patients sont porteurs de maladies neurologiques (AVC, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, ...) et bénéficient à ce titre d'une prise en charge spécifique centrée sur la réhabilitation motrice.
- Le kinésithérapeute est chargé d'analyser et de synthétiser les informations concernant la situation du patient afin de faire un bilan, de participer à l'élaboration du plan thérapeutique, de fixer des objectifs de soins en collaboration avec l'équipe médicale et les familles des patients.
- Il travaille au sein d'une équipe interdisciplinaire composée de kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychologue, assistante sociale, diététicienne, orthophoniste, médecins, enseignant en APA, IDE, AS, ASH et cadre de santé.
- Les prises en charge concernent également des patients accueillis en hôpital de jour (pathologies ortho, traumato, neuro, ...). Depuis peu, ce secteur est voué à accueillir également des patients COVID- long.
- L'outil informatique de suivi des patients est le logiciel DxCare.



Le Centre hospitalier est situé dans un cadre de vie agréable bien desservi, proche des commerces et des services, proche d'une station de montagne (ski, randonnées, établissement thermal de loisirs, ...), proche de l'Andorre.

- Contrat de travail à durée déterminée avec évolution rapide en CDI ou titularisation / Mise à disposition de 3 mois avant mutation pour les fonctionnaires
- Temps de travail : 38 heures par semaine, du lundi au vendredi de 08H45 à 12H36 et de 13H00 à 16H45
- 25 jours de congés annuels et 17 jours de réduction de temps de travail par an
- Salaire : en fonction de la grille salariale et/ou de l'expérience
- Avantages : Comité de gestion des œuvres sociales, Amicale de l'établissement, logement gratuit pour une durée de 3 mois

#### Prérequis :

- Capacité à travailler en équipe
- Capacités organisationnelles
- Indépendance et responsabilité
- Capacités d'analyse
- Approche bienveillante au contact du patient
- Création d'une relation de confiance

#### Envoyez votre candidature :

- par téléphone : 05 61 02 24 80
- par courriel : [d.bonrepaux@ch-axlesthermes.fr](mailto:d.bonrepaux@ch-axlesthermes.fr)

